

Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ

Téléphone : 514-390-0110

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

Adresse : 2065 Parthenais local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

Cahier de préparation pour les délégations VERSION FINALE

Congrès de la CLASSE

Samedi le 10 mars 2012 à 9h

Association hôte :

Association générale étudiante de la
Faculté des lettres et sciences humaines
de l'Université de Sherbrooke
(AGEFLESH)

Téléphone : 819 821-8000, poste 63262

Local : A4-053
2500, boul. de l'Université,
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Site Internet : www.ageflesh.org



Lieu :

à l'Université de Sherbrooke
Détails à venir

Frais de participation :

20\$

Transport :

Organisé par l'AECSL
Départ à 18h30
Parc Émilie-Gamelin (Métro Berri-UQAM)
Frais de 25\$, payable à la porte

Hébergement :

à la salle du Tremplin
97 Wellington sud, Sherbrooke



Documents utiles pour le Congrès :

Tous disponibles sur notre site Internet

- Statuts et règlements de l'ASSÉ
- Code des procédures de l'ASSÉ
- Procès-verbal et résumé des mandats du dernier Congrès

Ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal du Congrès du 25 février
- 2.0 Accueil des associations membres de la CLASSE
- 3.0 Bilans
 - 3.1 Comités et Conseils
 - 3.2 Associations étudiantes
- 4.0 Plan d'action
 - 4.1 Grève
 - 4.2 Manifestations et actions
 - 4.3 Négociations
- 5.0 Revendications
- 6.0 Femmes
- 7.0 Élections
 - 7.1 Comités et Conseils de la CLASSE
 - 7.1.1 Présentation
 - 7.1.2 Plénière
 - 7.1.3 Scrutin
- 8.0 ASSÉ
- 9.0 Prochains Congrès de la CLASSE
- 10.0 Avis de motion
 - 10.1 Dépôt des avis de motion
 - 10.2 Traitement des avis de motion
- 11.0 Varia
- 12.0 Levée

Table des matières

Ordre du jour.....	3
Bilans et textes de réflexions.....	5
Critique du Comité légal de la CLASSE contre la répression policière du 7 mars 2012.....	5
Bilan de l'Association étudiante du Cégep de St-Laurent (AECSL).....	6
Bilan hebdomadaire de l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESS-UQAM).....	6
L'assurance qualité ou comment la FEUQ compte nous récupérer.....	7
Propositions.....	11
4.0 Plan d'action.....	11
5.0 Revendications.....	13
Propositions mises en dépôt au Congrès des 3 et 4 mars.....	14
Autres propositions.....	14
ANNEXE A : Tableau des cotisations reçues pour la CLASSE.....	15

Bilans et textes de réflexions

Critique du Comité légal de la CLASSE contre la répression policière du 7 mars 2012

Par le Comité légal de la CLASSE

Le 7 mars dernier, une action visant le blocage de l'édifice où se situent les bureaux de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) a été menée par près de mille manifestants et manifestantes afin de dénoncer le soutien de la CREPUQ à la hausse des frais de scolarité et au plan de financement des universités qui sous-tend la transformation de la mission de ces dernières. À cette action accomplie sans tumulte, la réponse de la police a été d'une force et d'une brutalité plus que révoltante. Par les coups de matraque sans retenue, l'usage systématique du poivre de cayenne, l'envoi de grenades assourdissantes et les gaz lacrymogènes, les ambulanciers ont dû transporter à l'hôpital quatre protestataires et cinq personnes ont été détenues.

Il est considéré de bon ton de dénoncer la violence des manifestations, alors que le corps policier, le bras armé de l'État détenant le monopole de la violence légitime, voient justifier leurs actions brutales par les médias ainsi que par les acteurs et actrices du monde de l'éducation. Heureusement, certains médias, parce qu'ayant subi eux-mêmes la violence policière, commencent à remettre en question leur répression impunie et leurs pratiques niant la dignité et la sécurité des individus. Effectivement, quel rapport de force entre une ligne d'antiémeute armée de matraques, de gaz lacrymogènes, de poivre de cayenne et de grenades assourdissantes, protégées par casques et boucliers, et les contestataires n'ayant comme seule arme leurs slogans et leur solidarité?

Nous dénonçons sans nuance les arrestations, la

violence policière et les techniques de dispersion utilisées dans les dernières manifestations étudiantes par la police de Montréal et par la Sûreté du Québec. Le recours aux grenades assourdissantes (flash bang), de plus en plus fréquent, devrait être absolument interdit. Utilisées pour déstabiliser les contestataires, elles sont des plus dangereuses lorsque lancées aveuglément dans la foule. Déjà, elles avaient causé plusieurs blessures lors de la manifestation d'appui à l'occupation du cégep du Vieux-Montréal le 16 février dernier. Hier, un étudiant du collégial a vécu un des plus graves cas de brutalité policière des récentes manifestations étudiantes en recevant ce projectile explosif en plein visage. Transféré à l'hôpital d'urgence, nous ne savons toujours pas s'il conservera l'usage de son oeil atteint.

Le recours à toute arme par la police contre les manifestants et manifestantes est inacceptable, mais la grenade assourdissante atteint un niveau de violence et de provocation tel qu'elle doit être spécifiquement dénoncée.

Les stratégies agressives et disproportionnées de la police dans le cadre des manifestations étudiantes a bien sûr comme objectif la démobilisation généralisée. Un message est clairement lancé par le SPVM et la SQ: "Si vous prenez la rue pour afficher votre dissidence politique, vous vous confronterez à nos matraques, à notre poivre de cayenne qui brûleront vos yeux, à nos gaz lacrymogènes qui s'attaqueront à votre vue et vos voies respiratoires, à nos grenades assourdissantes qui laisseront des marques dans votre chair et à nos insultes. Et si vous résistez un peu plus, vous séjournerez dans nos prisons, les charges qui pèseront contre vous compromettront vos plans d'avenir et vous empêcheront de continuer votre lutte."

À ces menaces antidémocratiques et profondément injustes, nous appelons à continuer ardemment notre combat politique, nos manifestations, nos actions qui perturbent le quotidien des élites

Bilans et textes de réflexions

économiques et sociales qui bafouent notre droit à l'éducation. Ne nous laissons pas décourager par des policiers et policières violents psychologiquement et physiquement!

Par la force de notre nombre, la vigueur de nos actions et de notre mobilisation, nous vaincrons!

Nous rappelons que la CLASSE se donne les moyens de sa lutte en se dotant d'un fonds de défense légale visant à couvrir les frais juridiques des arrêté-e-s du mouvement étudiant. Si vous avez été arrêté-e-s dans le cadre du mouvement étudiant, vous pouvez rejoindre le comité légal au 438-933-ASSE (2773) ou à legal@asse-solidarite.qc.ca

Bilan de l'Association étudiante du Cégep de St-Laurent (AECSL)

L'AECSL a reconduit la grève jusqu'au 19 mars mardi, lors d'une assemblée générale marathon. Il y a eu des débats intéressants sur la proposition de reconduire la grève jusqu'à une offre de la ministre. Malgré que cela n'ait pas été adopté, plusieurs personnes comptent en reparler dans les prochaines assemblées générales. Cela aura été également l'occasion d'avoir des débats assez profonds sur la légitimité des assemblées générales, sur la stratégie optimale à adopter pour avoir un bon rapport de force avec le gouvernement. L'assemblée générale a également adopté quelques positions intéressantes qui permettront aux délégués d'adopter des positions plus claires.

Il y a également une belle communauté qui s'est créée à Saint-Laurent. La cuisine populaire et le cégep populaire fonctionnent à plein régime, tissent des liens entre les étudiants et les étudiantes de manière très efficace.

Il y a une bonne participation aux manifestations et aux actions de la part des membres. Une bonne

soixantaine s'est présenté à la manif-action et plusieurs à la vigile. Même chose le lendemain, une bonne soixantaine à la manifestation féministe.

Malheureusement, nos voisins anglophones ont beaucoup plus de misère que nous à démarrer le mouvement de grève. Les étudiants du Collège Vanier peinent à simplement avoir une assemblée générale qui soit faite dans les règles de l'art. On regarde actuellement ce qu'on peut faire pour les aider.

Le travail qui reste à faire pour la prochaine semaine va être d'augmenter le nombre de personnes qui viennent sur une base quotidienne au cégep. Il va falloir aussi commencer à organiser des actions locales et établir des contacts avec les associations à proximité du campus. Le conseil de grève étant ravivé, on l'AECSL est sur la bonne voie.

Bilan hebdomadaire de l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AECS-UQAM)

par Cédric Lejeune le 7 mars 2012

Semaine du 27 février

Cette semaine était la semaine de relâche pour la majorité des étudiantes et étudiants en sciences, sauf pour les étudiantes et étudiants de kinésiologie et de biologie. Les levées de cours étaient donc moins nombreuses et plus simples, ayant toutefois comme impact un nombre moindre de personnes mobilisées. Nous avons profité de cette semaine pour nous organiser plus concrètement au local : mise sur pied d'un comité bouffe, distribution de carrés rouges et mobilisation à la station de métro Place-des-Arts, piquetage symbolique et discussions au local sur les tenants et les aboutissants de la grève. Le jeudi, une délégation de membres de l'AECS se sont rendu-e-s à Québec

Bilans et textes de réflexions

pour manifester. Finalement, nous avons tenu une assemblée générale le vendredi pour nous positionner sur divers sujets en vue du Congrès de la CLASSE. Nous aurions cependant espéré avoir un plus grand nombre de personnes présentes à l'AG, ayant surfé sur le quorum tout au long de la séance. La tenue de cette AG coïncidait notamment avec la sortie publique de la FECQ qui a appelé à la grève et dénoncé, du même coup, la violence dans les manifestations étudiantes, ce qui fut source d'inspiration pour nos débats sur la violence et sur les fédérations étudiantes.

Semaine du 5 mars

Le lundi 5 mars, une manif-action était organisée par l'AESS dans le but de bloquer le Complexe des sciences. Nous constatons que l'action fut un succès puisqu'environ 150 personnes avaient bravé le froid et s'étaient rassemblées au parc Émilie-Gamelin pour se diriger vers le Complexe des sciences. Le blocage a duré environ 2h15, de 8h à 10h15, après quoi arrivèrent les autorités policières avec un avis d'éviction. Nous savons d'ailleurs que cette réponse rapide des forces policières est due à la forte présence du privé sur le campus, qui était exactement la cible de notre action. La journée du lendemain fut principalement consacrée à la préparation et à la tenue de l'AG de reconduction.

Dans l'ensemble, le vote de reconduction s'est bien déroulé (la reconduction a été adoptée avec environ 75 %). Après le vote de reconduction, nous avons débattu sur les thèmes de la diversité des tactiques, de la condition des étudiants internationaux et des étudiantes internationales (dont plus d'une centaine se sont présentée-s à l'assemblée) et sur les fédérations étudiantes. Nous constatons que la grève a été un tremplin pour radicaliser les membres de l'AESS.

Enfin, nous participons à diverses actions tous les jours, à l'interne comme à l'externe, et nous avons

bon espoir de garder une association mobilisée après la grève.

L'assurance qualité ou comment la FEUQ compte nous récupérer

*Par Louis-Philippe Véronneau,
délégué à la coordination à la SOGÉÉCOM*

Introduction

La question de l'assurance-qualité a déjà été apportée rapidement en congrès de la CLASSE, notamment grâce au court texte de réflexion de Philippe Lapointe sur la question, mais j'ai pourtant l'impression qu'avec la GGI, elle a rapidement été mise de côté. Moi même, avant de discuter avec Éric Martin et Maxime Ouellet de l'IRIS dans le cadre de la recherche de la SOGÉÉCOM sur l'économie du savoir dans les Cégeps, je jugeais la question certes importante, mais trop complexe pour être amenée comme revendication dans le cadre de notre campagne.

Mais voilà, comme Philippe Lapointe l'apportait lors du congrès de St-Laurent, je viens de comprendre l'énorme potentiel de récupération par les fédérations étudiantes que permet l'assurance-qualité.

Le but de ce texte est donc, en premier lieu, d'expliquer en quoi il est crucial que la CLASSE prenne position sur la question de l'assurance-qualité. Selon moi, il faut le faire pour s'éviter une récupération bien plus douloureuse à long terme que la hausse des frais de scolarité.

Pour ce faire, il est cependant nécessaire de dresser l'historique de l'assurance-qualité et d'expliquer dans quelle optique cette mesure nous est "proposée". Cela me permettra par la suite d'aborder plus en détails les tactiques de la FEUQ et le jeu que le

Bilans et textes de réflexions

gouvernement souhaite vraisemblablement lui faire jouer.

Le processus de Bologne ou comment l'éducation est devenue une marchandise

L'éducation n'a pas toujours été considérée comme une marchandise. À vrai dire, ce phénomène est assez récent et débute grossièrement dans les années 60, avec la création par l'OCDE d'un document proposant un modèle type d'université. Ce programme est alors produit dans le but d'uniformiser l'éducation à l'échelle mondiale et ce dans l'optique d'arrimer l'éducation au marché.

Première réelle application à une échelle aussi grande des théories du capital humain à l'éducation, le processus de Bologne en 1998 est une entente prise entre les gouvernements européens pour uniformiser leurs universités.

On peut recenser trois grands piliers au processus de Bologne: l'uniformisation des cursus universitaires, la transférabilité des diplômes et l'assurance-qualité. Il faut de plus comprendre que ces trois mesures viennent en bloc car elles se recourent énormément.

La première facette du processus de Bologne, l'uniformisation des cursus, sert à imposer un modèle unique de cycles universitaires. Ainsi, le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat, tous trois à compléter en un temps pré-déterminé, deviennent la norme.

Pour nous, la chose peut sembler peu importante car nous fonctionnons déjà selon le modèle américain en ce qui concerne nos cursus. Il est cependant important de comprendre que certains pays européens (la Belgique entre autres), ont revu le fonctionnement de ses diplômes de fond en comble pour se plier à cette uniformisation.

Viens ensuite la question de la transférabilité des diplômes. Dans le même ordre d'idée que l'uniformisation des cursus, le but recherché ici est

d'augmenter la mobilité de la "clientèle étudiante". Une personne pourrait donc faire une session en Allemagne et y amasser un certain nombre de crédits, puis décider d'aller étudier en Espagne et ainsi de suite en accumulant assez de crédits pour obtenir un diplôme.

Une fois de plus, nos universités fonctionnent déjà avec le modèle des crédits universitaires (bac 90 crédits, maîtrise 45 crédits, doc 90 crédits). Cependant, au Québec il est assez difficile de faire reconnaître ses crédits entre les universités, et ce car les programmes universitaires ne sont pas les mêmes d'une université à l'autre. Un problème que vient résoudre la dernière mesure importante du processus, l'assurance-qualité.

D'entrée de jeu, l'assurance-qualité considère les étudiant-e-s comme des client-e-s achetant un service. Dans cette optique, il est normal que ces personnes aient la garantie que le service qu'ils et elles achètent est de qualité. Il faut donc établir des critères (plus ou moins objectifs) pour certifier la qualité de l'éducation vendue. Bien entendu, ces critères sont souvent complètement aberrants, et regroupent traditionnellement le taux de diplomation des programmes et le taux d'insertion professionnelle. L'assurance-qualité peut être mise en place par un organisme public, semi-public ou alors privé. Cela ne change néanmoins pas grand chose à la question de fond : les critères se doivent d'être appliqués et applicables dans toute la zone souhaitée et échappent donc souvent au contrôle étatique.

La finalité du processus de Bologne est de créer un modèle où les travailleurs et les travailleuses sont formé-e-s spécifiquement en fonction des besoins du marché, où les universités se battent sur un marché mondial pour attirer le plus de client-e-s possible, où les processus d'assurance-qualité font en sorte que l'on évalue périodiquement la formation donnée pour mieux la rediriger sur les nouvelles demandes des marchés.

Bref, la main invisible du marché – le FMI, la

Bilans et textes de réflexions

Banque Mondiale et l'OCDE - décident qui va étudier quoi, en fonction de la rentabilité future de la chose.

La FEUQ et la possible récupération

C'est dans cette optique qu'en novembre dernier la FEUQ a déposé un mémoire sur l'assurance-qualité lors des consultations sur le projet de loi 38, qui vise à modifier la gouvernance des universités. Elle propose ainsi de créer la Commission d'évaluation des universités québécoises (CÉUQ), commission qui s'emparerait du pouvoir de régulation des universités québécoise de la CRÉPUQ.

La CÉUQ aurait entre autre comme mandats d'établir «des critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs [...] qui soient crédibles»¹, de vérifier périodiquement la qualité des programmes et de conseiller au MELS d'en abolir certains ou d'en créer d'autres en fonction de «l'efficacité et l'efficacité»² de ceux-ci.

Concrètement, la FEUQ propose de faire renaître une instance abolie en 1993, le Conseil des Universités. Ce conseil avait surtout comme mandat de coordonner à une échelle provinciale les universités. C'est entre autre à cause de sa disparition qu'on peut aujourd'hui constater autant de concurrence entre les universités.

La FEUQ voudrait ainsi, via le projet de loi inclus dans leur mémoire, ressusciter le Conseil et en changer le rôle pour en faire un organe d'évaluation en continu des pratiques universitaires, c'est-à-dire un programme d'assurance-qualité via un organisme public.

On en arrive finalement à la perspective de récupération: La FEUQ se présente comme une actrice "experte" en ce a trait à l'éducation et tente de déplacer le problème de la hausse. Soit, dans le présent contexte, elle s'oppose à la hausse les frais

¹ FEUQ, 2011, *Commission d'évaluation des universités québécoises*, i

² FEUQ, 2011, *Commission d'évaluation des universités québécoises*, p.12

de scolarité, mais elle martèle tout de même qu'il ne sert à rien de payer pour un service si on ne garanti aucunement la "qualité" de ce dernier.

Selon elle, il faut donc d'abord et avant tout s'assurer d'avoir un processus garantissant la qualité de l'éducation - grâce à l'assurance-qualité - avant de commencer à penser à hausser les frais de scolarité. Pendant ce temps, le gouvernement se lèche les babines: la FEUQ veut un organe public d'assurance-qualité en échange de la hausse des frais. Quoi de mieux pour calmer la contestation étudiante qu'une mesure qui vise à garantir une éducation de meilleure qualité et qui de surcroît est recommandée par l'OCDE! D'une pierre deux coups, le gouvernement regagne de la crédibilité politique et implante des mesures néolibérales favorisant une plus grande marchandisation de l'éducation.

Certain-e-s m'accuseront sûrement d'être prophète de mauvaise augure, et diront que mon analyse ne tient pas la route. Il faut cependant noter que le 23 février dernier, le conseil supérieur en éducation, organe nommé par le gouvernement pour le conseiller en éducation, a déposé un avis intitulé *L'assurance qualité à l'enseignement universitaire: une conception à promouvoir et à mettre en œuvre*. « Celui-ci fait suite à la demande d'avis de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport reçue en novembre dernier et portant sur l'opportunité d'ajuster les mécanismes d'assurance qualité à l'enseignement universitaire. »³ Rappelons également que la FEUQ a déposé son mémoire en novembre dernier.

Conclusion

Certaines personnes à la CLASSE, moi en tête, ont un certain malaise quand vient le temps d'aborder la question de la culture québécoise. Il faut tout de même reconnaître que si nous vivons en ce moment dans un modèle de société différent

³ Conseil supérieur en éducation, 23 février 2012

Bilans et textes de réflexions

du reste de l'Amérique du Nord, dans une société plus juste et plus équitable, c'est parce que nous nous en sommes donné-e-s les moyens. Notre système d'éducation a toujours été un gage de la continuité de cette différence.

On nous propose cependant ici un modèle visant à détruire toutes les particularités de notre modèle pour faire une copie de plus d'un modèle mondialisé, avec une pédagogie mondialisée et des programmes mondialisés. Dans un tel modèle, le français serait un obstacle de plus à la mobilité des client-e-s et n'aurait plus raison objective d'être... Bref, plus que l'avenir de nos universités, c'est selon moi l'avenir même de notre culture à long terme qui se joue ici. Et le temps presse, car le 22 mars approche à grands pas.

Recommandations

Considérant que l'assurance-qualité s'inscrit dans un processus mondial et planifié de marchandisation de l'éducation,

Considérant que la marchandisation de l'éducation vise d'abord et avant tout à permettre aux marchés de modifier les programmes d'éducation en fonction de leurs besoins spécifiques,

Considérant que, historiquement, l'éducation post-secondaire s'est construite sur l'affirmation d'une autonomie intellectuelle dans un but sociétal plus grand que le simple profit,

Considérant qu'au Québec, cette autonomie à entre autre servie à protéger une culture différente de celle du reste de l'Amérique du Nord,

Que [NOM DE L'ASSOCIATION] se positionne contre l'assurance qualité sous toutes ses formes.

Que [NOM DE L'ASSOCIATION] s'oppose à la création d'une éventuelle Commission d'évaluation des universités québécoises (CÉUQ), tel que prescrit par la FEUQ

Bibliographie

GARCIA Sandrine, 2007, *L'Europe du savoir contre l'Europe des banques?*

Consulté en ligne le 6 mars 2012 au http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=ARSS_166_0081

GARCIA Sandrine, 2008, *L'expert et le profane : qui est juge de la qualité universitaire?*

Consulté en ligne le 6 mars 2012 au http://www.ramau.archi.fr/IMG/pdf/GEN_070_0066.pdf

GARCIA Sandrine, 2008, *La construction d'un marché de la formation supérieure et le dispositif de l'assurance qualité*

Consulté en ligne le 6 mars 2012 au <http://institut.fsu.fr/La-construction-d-un-marche-de-la.html>

COURSCHESNE Michelle, 2009, *Projet de loi n°38*

Consulté en ligne le 7 mars 2012 au <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-38-39-1.html>

Wikipedia, *Le processus de Bologne*

Consulté en ligne le 7 mars 2012 au http://fr.wikipedia.org/wiki/Processus_de_Bologne

Fédération Étudiante Universitaire du Québec, 2011, *Commission d'évaluation des universités québécoises*

Consulté en ligne le 5 mars 2012 au http://www.feug.qc.ca/IMG/pdf/cau_-_gauthier_-_rech_-_1112_-_ce_uq_2e_e_dition_-_fr.pdf

MARTIN Éric, 2012, *La question de l'assurance-qualité débarque au Québec*

Consulté en ligne le 6 mars 2012 au <http://www.iris-recherche.qc.ca/blogue/la-question-de-l-%E2%80%99assurance-qualite-debarque-au-quebec../>

Conseil supérieur en éducation, 2012,

L'assurance qualité à l'enseignement universitaire : une conception à promouvoir et à mettre en œuvre

Consulté en ligne le 8 mars 2012 au <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0476.pdf>

Propositions

4.0 Plan d'action

4.1 Grève

1. L'ADÉPUM propose que la CLASSE aborde dans les médias la division du mouvement étudiant et l'éventuelle récupération par les fédérations étudiantes.

4.2 Manifestations et actions

1. Le Conseil exécutif propose que la CLASSE regarde la possibilité de faire un rassemblement artistique après la manifestation du 22 mars.

2. L'ADÉPUM propose que les modalités de la manifestation du 22 mars 2012 soient les suivantes :

- Que le trajet de la CLASSE soit distinct de celui de la FECQ et de la FEUQ et soit gardé secret, à l'exception du point de départ et du point d'arrivée des trajets;
- Que le point de départ et le point d'arrivée des deux trajets de la manifestation du 22 mars soient les mêmes;
- Que la CLASSE annonce publiquement aux étudiants et étudiantes et aux médias les modalités définies plus tôt;
- Que la CLASSE communique minimalement avec les exécutifs de la FECQ et de la FEUQ pour s'assurer de la réalisation de ce plan.

3. *Considérant la légitimité démocratique du mouvement de grève étudiant en cours.*

Considérant que la CLASSE et les portes paroles de ce mouvement n'ont ni revendiqué ni cautionné l'usage de la violence.

Considérant que les actions menées jusqu'à maintenant n'ont pas usé de violence.

Considérant le mésusage de la notion de violence dans les discours gouvernementaux et médiatiques.

Considérant l'impact du mésusage de la notion de violence sur la légitimité publique du mouvement étudiant.

L'ADÉPUM propose que la CLASSE se dissocie de toute action non organisée par elle-même, mais qu'elle ne dénonce pas les actions, quelles qu'elles soient, organisées par d'autres groupes ou individus.

Que la CLASSE défende toutefois la pertinence des actions de désobéissance civile dans le cadre actuel de la lutte contre la hausse des frais de scolarité.

Que la CLASSE dénonce publiquement le mésusage de la notion de violence dans le discours public.

Que la CLASSE rappelle que ces actions qu'elle n'a ni cautionnées ni condamnées sont le résultat d'un mécontentement face à la fermeture unilatérale du gouvernement à la discussion sur la hausse des frais de scolarité.

Propositions

4. Considérant que le cabinet de la ministre Beauchamp a invité à briser des piquets de grève ; qu'il a ainsi incité des membres de la population professorale et étudiante à faire fi du droit des associations étudiantes à prendre de manière souveraine, par l'entremise des assemblées générales, des décisions sur l'ensemble de ses membres ; qu'il a ainsi posé les bases d'une confrontation inutile.

L'ADÉPUM propose que la CLASSE dénonce publiquement la violence dont fait preuve le cabinet de la ministre Beauchamp en refusant de reconnaître la légitimité démocratique des associations étudiantes.

5. Considérant que la fonction fondamentale de la police est de protéger par la force les intérêts des élites économiques en place;

Considérant que le mouvement étudiant, comme tout mouvement social s'opposant aux politiques de l'État, connaît historiquement une forte répression policière et que plusieurs membres de l'AGECVM ont été victimes de brutalité depuis le début du mouvement de grève;

Considérant nos mandat contre la brutalité policière et notre appui répété à la manifestation annuelle qui la dénonce;

Considérant que, parallèlement aux réformes néolibérales en cours depuis les 30 dernières années, la criminalisation de la dissidence se fait de plus en plus grande au Québec et par des moyens contrevenant à nos droits fondamentaux de respect de vie privée et d'intégrité physique et morale;

L'AGECVM propose que la CLASSE organise un contingent étudiant à la manifestation du 15 mars contre la brutalité policière;

Que la CLASSE appelle à un rassemblement devant le cégep du Vieux-Montréal aux alentours de 16h30 pour participer à cette manifestation;

Que la CLASSE dénonce publiquement la répression policière et leurs tactiques dont la dispersion violente, les arrestations préventives et de masses, l'infiltration et l'usage immodéré de la force à chaque fois que celles-ci surviennent.

Que la CLASSE défende la légitimité de ce type d'actions.

6. L'AFESPED-UQAM propose que la CLASSE appelle, la semaine du 26 mars, à une semaine de perturbation économique;

7. Considérant que la FECQ avait adopté la clause de non-dénonciation issue du RNE, qui la forçait à ne pas dénoncer les actions entreprises par les associations étudiantes locales et nationales;

Considérant que la FECQ a dénoncé la violence dans des actions étudiantes, notamment dans la manifestation de la CLASSE le 1er mars;

L'AESS-UQAM propose que la CLASSE cesse toute forme de collaboration avec l'exécutif de la FECQ, à moins que celle-ci ne se rétracte sur la question de la violence.

8. L'AFESH-UQAM propose que la CLASSE dénonce toute forme de brutalité policière.

Que la CLASSE exige une enquête indépendante sur les événements survenus lors de la manifestation du 7 mars 2012.

Que la CLASSE contacte la ligue des droits et libertés en vue d'une collaboration sur le dossier.

Propositions

*9. Considérant que la FECQ et la FEUQ n'ont pas consulté la CLASSE avant d'annoncer, par communiqué de presse, la tenue d'une manifestation conjointe le 22 mars,
Considérant que la FECQ et la FEUQ ont par le fait même violé la souveraineté démocratique de la CLASSE et violé une décision de congrès qui visait à organiser la manifestation sur nos propres bases,
Considérant que la FECQ n'a pas respecté la clause de non-dénonciation, qu'elle avait pourtant accepté de signer,*

Considérant que la FEUQ a refusé de signer les trois clauses d'entente minimale,

Considérant que la FECQ et la FEUQ ne sont pas représentatives du mouvement de grève qui se construit actuellement,

L'AFESH-UQAM propose que la CLASSE ne reconnaisse pas la FECQ et la FEUQ comme organisatrices légitimes de la manifestation du 22 mars débutant à la Place du Canada.

Que la CLASSE ne respecte pas le trajet décidé unilatéralement par la FECQ et la FEUQ

Que la CLASSE ne reconnaisse pas la FECQ et la FEUQ comme interlocutrices légitimes du mouvement étudiant.

Que la CLASSE mette de l'avant cette position dans l'espace public.

4.3 Négociations

1. L'AGECVM propose que le Comité de négociation de la CLASSE ne négocie rien de moins que:

- Un retour aux frais de 2007, dans une perspective de gratuité scolaire;
- Un réinvestissement dans les cégeps;
- Que se tiennent des états généraux sur l'avenir de l'éducation et la gratuité; scolaire, desquels seraient exclus les actrices et acteurs du secteur privé
- L'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE et que le gouvernement reconnaisse l'autonomie financière dès le départ du domicile familial

5.0 Revendications

1. Le Conseil exécutif propose un présentation de 10 minutes du Conseil exécutif de l'Avis du Conseil supérieur en éducation sur l'Assurance qualité.

2. L'AESS-UQAM propose que la CLASSE remette de l'avant les revendications s'opposant à l'économie du savoir dans toutes ses interventions publiques.

3. L'AESS-UQAM propose que la CLASSE refuse systématiquement toute hausse de frais de scolarité pour les étudiants-es internationaux-ales.

Propositions

4. L'AFÉA propose que le comité de négociation de la CLASSE réclame les demandes suivantes lors d'une potentielle rencontre de négociation avec le gouvernement :

- Un retour des droits de scolarité au niveau de 2007
- Un gel des frais de scolarité au niveau de 2007
- L'abolition des compressions budgétaires dans les cégeps

5. L'AFÉA propose que la CLASSE rappelle l'importance de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques sans toutefois mettre de côté l'organisation d'actions symboliques et artistiques de même que la sensibilisation de la population.

Que la CLASSE défende la légitimité de ce type d'actions.

Propositions mises en dépôt au Congrès des 3 et 4 mars

1. Que la CLASSE ne dévoile jamais son trajet ou certaines parties de son trajet de manifestation à qui que ce soit.

2. Que la CLASSE se dissocie de toute action non organisée par elle-même, mais qu'elle ne dénonce pas les actions, quelles qu'elles soient, organisées par d'autres groupes ou individus; Que la CLASSE défende toutefois la pertinence des actions de désobéissance civile dans le cadre actuel de la lutte contre la hausse des frais de scolarité.

3. Que la CLASSE rappelle l'importance des actions directes et de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques.

4. Considérant que l'entente de collaboration avec la Fédération étudiante collégiale du Québec a été brisée par l'exécutif de cette dernière lors de son point de presse du vendredi 2 mars 2012;

Considérant que la fédération universitaire du Québec a refusé de signer cette entente de collaboration minimale ;

Que la CLASSE refuse systématiquement toute collaboration avec les exécutifs des fédérations nationales étudiantes concernant la manifestation du 22 mars.

5. Que le Comité de négociation revendique le retour aux frais de 2007, le gel et le réinvestissement pour les cégeps à une éventuelle rencontre de négociation.

Autres propositions

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes de l'état des finances de l'ASSÉ et de la CLASSE faite par le Conseil exécutif

Annexe A

Cotisations reçues pour la CLASSE

Dernière mise à jour le 8 mars 2012

Association étudiante	Date d'adhésion à la CLASSE	Nombre de membres	Cotisations reçues
AGECoV	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	1965	2 500,00 \$
AGEFLESH	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	2000	
AGEECL	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	3750	
AGECVM	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	6900	
AFESPED	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	2100	4 212,50 \$
AEDDHUM	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	150	150,00 \$
AGEEPP	Congrès des 3 et 4 décembre 2012	230	
AECFSF	Congrès des 4 et 5 février 2012	900	
AECA	Congrès des 4 et 5 février 2012	1300	
AEGUM	Congrès des 4 et 5 février 2012	250	
AÉÉH-UL	Congrès des 4 et 5 février 2012	350	
AGECFXG	Congrès du 18 février 2012	5700	6 000,01 \$
AGECAL	Congrès du 18 février 2012	3500	
GÉOGRAD	Congrès du 18 février 2012	91	
MESSUL	Congrès du 18 février 2012	450	
ACCES-UL	Congrès du 18 février 2012	99	50,00 \$
RÉSUL	Congrès du 18 février 2012	111	
ACEP-UL	Congrès du 18 février 2012	115	
AELCUM	Congrès du 18 février 2012	190	
AESS-UQAM	Congrès du 25 février 2012	636	
AELLFUM	Congrès du 25 février 2012	425	
AÉMUM	Congrès des 3 et 4 mars 2012	630	
ACELUL	Congrès des 3 et 4 mars 2012	350	100,00 \$
AGEETUL	pas encore reçue par le Congrès		20,00 \$
TOTAL		32192	12 862,51 \$